L'HISTOIRE DU RÉGIMENT

Le 24ème Régiment d'Infanterie existe depuis 1656. Son histoire croise celle de la France depuis plus de 2 siècles. Son Drapeau porte toujours la trace de ce passé glorieux avec plusieurs noms de bataille où il s'est illustré.

Révolution et Empire :
Le Régiment participe aux victoires des Armées Révolutionnaires. Les batailles de Valmy (1792) et Hondschotte (1793) sont pour toujours sur le Drapeau sous l'Empire, il sera présent aux batailles de Gênes, Iena (1806) , Eylau, Friedland (1809), Essling, Wagram. Le drapeau porte toujours le nom de 3 d'entre elles, et le Régiment a gardé le surnom que l'Empereur lui donna alors ; le Régiment des Braves.

19ème siècle :
Le Régiment combat en Espagne (1823), puis en Algérie (1836-1840), dont il revient avec son chant de marche : A la Chiffa ! Lors de la guerre de 1870, le régiment se bat sur plusieurs champs de bataille.
Il prendra part à défense de Paris.

1914-1918 :
Le régiment combattra sur plusieurs fronts, et notamment au Chemin des Dames et à Verdun. Son drapeau garde plusieurs traces de la Grande Guerre, avec :
- 3 noms de bataille : Les Deux Morins 1914, Artois 1915, et Aisne 1918.
- La Croix de Guerre 1914/1918 avec 2 palmes et 1 étoile de vermeil.

1939-1945 :
En 1939, le Régiment appartient à la 10ème Division, Division de Paris. Il sera pratiquement détruit le 13 juin 1940 sur l'Aisne, en accomplissant la mission qu'il avait reçu : "tenir sans esprit de recul". Ce fait d'arme lui vaudra l'attribution de la Croix de Guerre 1939-1945 avec Palme, que porte le Drapeau. Le régiment est recréé en décembre 1944, avec des cadres de la 2ème DB et de la 1er DFL, et les bataillons FFI de Paris (Vitry, Paris, St Germain, Versailles...) Il prend part à la campagne d'Alsace, et franchit le Rhin en 1945 pour participer à l'occupation de l'Allemagne.

Le 24ème Régiment d'Infanterie et Paris :
Depuis 1870, ses bataillons sont dispersés dans le Grand Paris, à Vincennes, Bernay, Versailles, Aubervilliers, St-Germain... De 1984 à 1997, il sera le régiment de parade de la Présidence de la République, et participe à toutes les cérémonies officielles. Il est alors uniquement composé d'appelés. Sa principale mission opérationnelle est la défense de Paris, même s'il est aussi projeté en opération extérieure (1994 – Bosnie-Herzégovine – opération ONU). Le régiment est dissout en décembre 1997 avec la professionnalisation. Le régiment est recréé le 27 juin 2013 à Vincennes, sous le nom 24ème Régiment d'Infanterie – Bataillon Ile de France.

Impression EDIACA Saint-Étienne - 2018120011

"Sans Égal"

24ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE

" LE RÉGIMENT DES BRAVES "

COMLOG

RÉSERVISTES
AU CONTACT
NOTRE ARMÉE, POUR VOUS

24ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE
FORT NEUF DE VINCENNES
PARIS 12

www.etrereserviste.fr

REJOIGNEZ-NOUS

La réserve opérationnelle est composée exclusivement de réservistes volontaires, sans expérience militaire antérieure ou avec (ex-active).
Elle est le complément indispensable à l'armée profes--sionnelle au sein des forces armées.
Elle concourt à l'exécution des différentes missions assignées aux armées, dont elle est partie intégrante.

SUR QUELLES MISSIONS LE 24ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE EST-IL ENGAGÉ ?

- En continu, participer à des missions Vigipirate (Sentinelle, Cuirasse, ...) à Paris et dans d'autres grandes villes de France.
- En cas de crise (inondation, attentats, ...), mettre sur pied, avec cours préavis, des unités PROTERRE engagées dans Paris et la Région Ile de France au profit du Gouverneur Militaire de Paris. Cette mission lui vaut son second nom Bataillon de Réserve d'Ile de France.
- Sur tout le territoire national, participer à des missions communes de l'Armée de Terre (MICAT) : renforcement de protection de points vitaux, escorte de convoi, protection de poste de commandement, ...
- Assurer toutes les missions en lien avec le métier militaire (garde, cérémonies, ...)

QUI SONT LES HOMMES ET LES FEMMES DU 24ÈME RI ?

Le 24ème Régiment d'Infanterie est la première, et actuellement la seule, unité composée uniquement de réservistes. Son recrutement cible de futurs soldats (militaires du rang) et cadres demeurant en Ile de France, sans aucune formation ou expérience militaire. Mais également d'anciens personnels d'active souhaitant rejoindre la réserve.

COMMENT EST ORGANISÉ LE 24ÈME RI ?

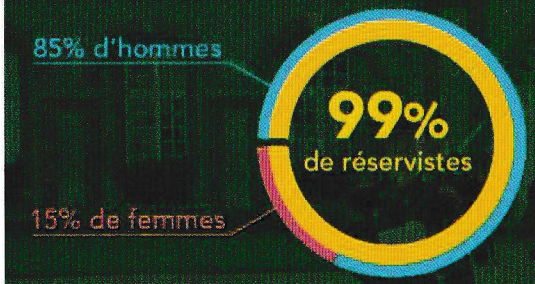

591 réservistes

EFFECTIF 2017

- **35** officiers
- **175** sous-officiers
- **381** soldats

OBJECTIF 2018

700 réservistes

Il comprend aujourd'hui :

1 Etat-major à Vincennes

4 Compagnies Proterre 3 (2 à Vincennes et 2 à Versailles)

LA FORMATION MILITAIRE DE RÉSERVE

LES CONDITIONS À REMPLIR

- Avoir la nationalité française
- Avoir plus de 17 ans
- Être médicalement apte
- Avoir effectué sa JDC
- Jouir de ses droits civiques
- Réussir l'entretien et les tests de sélection
- Réussir la FMIR

INTÉGRER LA RÉSERVE, CELA CONSISTE EN QUOI ?

- Un engagement initial de 5 ans (sauf exception), renouvelable bien sûr ; vous pouvez résilier ce contrat à tout moment.
- Avoir au moins 15 jours d'activité minimum tous les 2 ans.
- Idéalement, entre 30 et 40 jours d'activité par an pour être engagés sur des missions opérationnelles. Vous pourrez faire plus si vous êtes disponibles.
- Vous percevrez une rémunération (solde) selon votre grade.

FORMATION INITIALE DE RÉSERVE (FMIR) : LA CLEF DE VOTRE INTÉGRATION !

Elle regroupe environ 40 stagiaires, encadrés et formés par des personnels du 24ème Régiment d'Infanterie. Durant 2 semaines, ces volontaires vont acquérir des savoirs faire et être communs. Cette instruction, technique et pratique, leur permettra d'être opérationnels et donc engagés sur le territoire national. C'est également une école de la rigueur, du dépassement, du respect et de la discipline, qui sont les atouts indispensables à l'exercice du métier de soldat. La FMIR est aussi le début d'une riche histoire personnelle et collective, qui se poursuivra par l'intégration officielle au sein du Régiment à l'issue de la formation.

VOS OBJECTIFS EN TANT QUE RÉSERVISTE OPÉRATIONNEL ?

- Vous préparer pour participer à la défense du territoire, et en particulier des franciliens.
- Être employé aux côtés ou en complément des unités d'active.
- Vous former pour être en mesure de remplir des missions opérationnelles

LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE, C'EST AUSSI :

- Des formations régulières et variées : tirs, combat, topographie, transmission, secourisme, sport, ...)
- L'avancement en responsabilité et en grade, avec la possibilité d'encadrer des hommes.
- La reconnaissance de votre engagement par des récompenses et des décorations.
- La rémunération de vos activités (solde et accessoires qui s'y rattachent) de façon identique à celles des personnels d'active avec le même grade.